

**DEPARTEMENT DE L'AUBE**

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES D'ARCIS  
MAILLY RAMERUPT**

5 Rue Aristide Briand  
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :  
26 février 2026

Date d'affichage :  
26 février 2026

Nombre de délégués en  
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent  
à la séance : 40

Ayant pris part à la délibération :  
45  
(5 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY  
RAMERUPT**

**Séance du 11 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Le Chêne, sous la présidence de Madame Solange Gaudy.

**Présents (40) :** GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, LOISEAU Anne, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, BONCORPS Guy, BONNET Ghislaine, BRISBARD Jean-Pierre, BROUET Sophie, CLEMENT Hervé (suppléant de MAUCLAIRE Denis), COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMBERT Jean-Pierre, LAMPSON Philippe, LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, POIRSON Didier, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, TARIN Gérald, THOUARD Philippe

**Excusés ayant donné un pouvoir (5) :** JACTAT Jean-Claude, (pouvoir à LOISEAU Anne), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), FILIPPI Daniel (pouvoir à JACQUES Jean-Paul), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain),

**Absents (13) :** LAGOGUEY Jean-Jacques, ALBERT Eric, AUZOUX Agnès, BAILLY-BAZIN Eric, BRODARD Patrick, CHAINE Jessica, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LEPAGE René, MARTIN Maurice, TURPIN Denis, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération n°2026-011 : Adoption du budget primitif 2026 du budget annexe de la Gendarmerie**

Sur proposition de Monsieur Alain Steinmann,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

VU l'article 107 de la Loi 11<sup>0</sup>2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le Décret M 2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération ;

VU l'instruction comptable M57 applicable aux communes et communautés de communes;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de voter le Budget Primitif 2026 du budget annexe de la Gendarmerie,
- **ADOpte** le Budget Primitif du budget annexe de la Gendarmerie pour l'exercice 2026 comme il suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
292 204,45	292 204,45	509 000,00	509 000,00

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

La Présidente

Solange GAUDY

